



PALAIS DES NATIONS • 1211 GENEVA 10, SWITZERLAND
www.ohchr.org • TEL: +41 22 917 9000 • FAX: +41 22 917 9008 • E-MAIL: registry@ohchr.org

Table ronde sur le droit à l'alimentation dans le contexte de la reprise post-COVID et de la crise alimentaire actuelle

7 mars 2023, 15:00 - 17:00
(en personne, en anglais uniquement)

Salle XXVI, Palais de Nations

À propos de cet événement

La phase la plus aiguë de la pandémie de COVID-19 est peut-être derrière nous, mais la crise alimentaire continue de s'aggraver. Le Rapporteur spécial de l'ONU sur le droit à l'alimentation, M. Michael Fakhri, organisera une table ronde sur la crise alimentaire et les défis à venir. Cette réunion s'inscrit dans le cadre de la préparation de son prochain rapport qui guidera les États pour surmonter la crise alimentaire et faire progresser les systèmes alimentaires fondés sur le droit à une alimentation et une nutrition adéquates.

Au cours de cet échange, le Rapporteur spécial et son équipe seront intéressés par des informations sur les programmes et les initiatives qui ont permis aux populations d'avoir accès à une alimentation et à une nutrition adéquates pendant la pandémie et qui ont réussi à protéger les producteurs et les travailleurs du secteur alimentaire. Le Rapporteur spécial invitera les participants à discuter des défis à relever pour rendre ces programmes pérennes, ainsi qu'à partager des idées pour élaborer une réponse mondiale à la crise alimentaire.

Le Rapporteur spécial a invité des représentants du Groupe de réponse à la crise mondiale sur l'alimentation, l'énergie et les finances de l'ONU, à participer à la table ronde. Le Groupe de 32 membres assure un leadership politique de haut niveau pour faire face aux immenses défis interconnectés de la sécurité alimentaire, de l'énergie et du financement, et mettre en œuvre une réponse mondiale coordonnée aux crises en cours.

Présentation du sujet de la réunion

Les États se mobilisent pour faire face à la crise alimentaire et transformer leurs systèmes alimentaires nationaux pour qu'ils deviennent plus durables. Face à

l'aggravation de la crise alimentaire, l'Assemblée générale des Nations Unies a demandé au Rapporteur spécial sur le droit à l'alimentation de préparer, pour sa soixante-dix-huitième session en octobre 2023, un rapport sur la réponse et la reprise après la pandémie de COVID-19 et la crise alimentaire qui a suivi ([Résolution 77/217, 15 décembre 2022](#)).

La demande de l'Assemblée générale s'appuie sur un de derniers rapports thématiques du Rapporteur spécial ([A/77/177](#)), dans lequel il décrit les causes de la crise alimentaire actuelle et proposé des solutions. Il a recommandé aux États d'élaborer des plans d'action incorporant le droit à l'alimentation afin d'assurer le succès de leurs objectifs nationaux. Il existe des études qui montrent comment la production agroécologique peut satisfaire le droit à une alimentation et une nutrition adéquate. La transition vers des systèmes alimentaires agroécologiques signifierait un changement du système actuel, inégalitaire et axé sur le profit, vers un système recentré sur les besoins des petits producteurs de denrées alimentaires (paysans, éleveurs et pêcheurs artisanaux), des travailleurs, des consommateurs et des communautés marginalisées.

Cependant, pour qu'un plan national réussisse, les États doivent diriger et développer une réponse internationale coordonnée à la crise alimentaire, un plan d'action mondial sur le droit à l'alimentation. Les États sont limités dans leur réponse à la crise alimentaire par des défis structurels tels que la flambée des niveaux d'endettement et un système commercial international désuet. Depuis la guerre en Ukraine, la crise alimentaire a pris de l'importance dans les agendas nationaux et internationaux. De plus, les sociétés transnationales du secteur agroalimentaire font des profits tandis que les populations luttent et souffrent alors que la vie devient plus difficile, la richesse des milliardaires du secteur alimentaire augmente d'un milliard de dollars tous les deux.

Pendant les pires moments de la pandémie, des gouvernements qui étaient suffisamment souples, coordonnés et réceptifs aux demandes de la population ont élaboré et mis en œuvre des politiques efficaces. Le moment est venu de réfléchir à des mesures appropriées, d'identifier celles qui ont fonctionné et d'envisager comment en faire des programmes permanents afin d'accélérer la reprise.

Intervenants

M. Michael Fakhri, Rapporteur spécial des Nations Unies sur le droit à l'alimentation

M. David Nabarro, membre du Groupe de réponse à la crise mondiale sur l'alimentation, l'énergie et les finances, envoyé spécial du Directeur général de l'OMS pour la COVID-19
Représentants des États membres.

Veillez-vous inscrire via Indico (<https://indico.un.org/event/1004451/>), au plus tard le vendredi, 3 mars 2023.

La réunion aura lieu en anglais et en personne.

Pour plus d'informations, veuillez contacter l'équipe soutenant le mandat du Rapporteur spécial sur le droit à l'alimentation - hrc-sr-food@un.org
